



CHIFFRES CLÉS

Qualifiée d'Afrique en miniature, le Cameroun est également le premier pays de la zone CEMAC* en ce qui concerne le PIB (45 % du PIB de la zone) et la population. Malgré une décélération de la croissance économique à 0,5 % en 2020 et la persistance de crises sécuritaires dans certaines régions, le pays est résilient et représente un marché attractif, avec des fondamentaux solides, des ressources naturelles abondantes et des opportunités d'affaires à saisir. Grâce à cette résilience, le Cameroun a conservé une dynamique économique positive en 2020 et 2021, la croissance de l'année 2023 a retrouvé son niveau d'avant-COVID (4 %).



Un marché de **27,9** millions d'habitants



153^{ème} Indice de Développement Humain
167^{ème} Classement Doing Business 2020



77 %
Taux d'alphabétisation



54 % de la population est urbaine
46 % de la population est rurale



1^{er} pays de la zone CEMAC

CEMAC

OMC

APE

1961

1995

2014



Français et anglais



Franc CFA

475 442 km²

54 habitants/km²

(117 habitants/km² France)

Douala

Centre économique
3,5 millions d'habitants

Yaoundé

Capitale politique
3 millions d'habitants



DONNÉES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Données politiques

République semi-présidentielle, le Cameroun est dirigé par le Président Paul Biya en poste depuis 1982. Considéré comme un îlot de stabilité dans la région, elle est néanmoins mise à mal par l'enlèvement de la crise séparatiste anglophone depuis 2017 et les tensions frontalières. Selon plusieurs agences de notation, les incertitudes autour de la succession du président menacent le pays d'un risque politique non négligeable.

Situation économique

L'économie camerounaise est **la plus diversifiée d'Afrique centrale**, grâce à de nombreuses implantations étrangères mais aussi de véritables groupes nationaux. N'ayant pas connu de récession pendant la crise sanitaire, la reprise s'est rapidement amorcée dès le 3^e trimestre 2020, confirmée depuis 2021, avec une croissance continue du PIB de 3,6 %, pour atteindre 4 % en 2023.

Situation financière

Grâce à l'accroissement des revenus de l'État et aux efforts d'assainissements ces 5 dernières années sous la supervision du FMI, **le solde public courant, structurellement déficitaire**, tend à s'améliorer depuis 2021 passant de - 4 % à - 0,7 % en 2023, malgré les pressions inflationnistes qui ont nécessité le déblocage de subventions de l'État versées à certaines entreprises publiques en difficulté, ou pour bloquer les prix de denrées de première nécessité. **Sur le plan de l'endettement**, le Cameroun reste solvable, ce qui lui permet de lever des fonds sur les marchés régionaux et internationaux pour financer ses programmes de développement. Toutefois, le rythme d'accroissement de sa dette publique est, selon les institutions financières internationales, sujet d'incertitudes à long terme.

Politique fiscale et économique

Encadrée par le FMI, elle s'articule autour de 2 axes : **l'accroissement et la sécurisation des recettes publiques** (en particulier non pétrolières) et **la suppression progressive des régimes de subventions sur les importations** : produits alimentaires, biens de consommations courants, énergies, médicaments, matériaux de construction etc. Ainsi, des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale ont par exemple visé l'exportation de certaines matières premières non transformées en 2020 et les transactions financières sur plateformes mobiles en 2022. En 2023, l'État a abandonné plusieurs dispositifs d'exonération de droits et taxes à l'importation de denrées de première nécessité. En contrepartie, de nouvelles incitations ont été concédées aux investissements pour la transformation des matières premières (dont le bois) et des denrées locales substituables.

Données économiques 2023



- 2 %

Déficit public



41,9 % Dette publique



1 582 EUR

PIB par habitant



4 %

Croissance



7,2 %

Inflation



85 % de la population active dans le secteur informel

PERSPECTIVES ET ENJEUX

La reprise économique du pays met en évidence la **solidité structurelle** de certaines branches :

- **La construction** : l'industrie du BTP n'a presque pas enregistré de ralentissement entre 2019 et 2022 (programmes publics d'infrastructures, accélération des investissements privés dans l'hôtellerie et l'immobilier commercial).
- **Les services** : secteur en forte reprise dès fin 2020 grâce au développement du retail et de la finance, boostés par la reprise de la consommation finale et des innovations en fintech.

- **L'industrie manufacturière** (transformation agroalimentaire, production de matériaux de construction pour la métallurgie et la cimenterie, production d'électricité, etc.) affichait une croissance de 4 % entre 2020 et 2021.
- **L'activité hydrocarbure et extractive**, malgré une stagnation de la production, a généré des revenus importants grâce à la remontée des cours et au renforcement continu du dollar américain face à l'euro.



COMMERCE EXTÉRIEUR

Top 5 des clients du Cameroun (2022)

- PAYS-BAS : 18,8 %
- FRANCE : 13,5 %
- INDE : 12,4 %
- ESPAGNE : 9,9 %
- CHINE : 8,4 %

Top 5 des fournisseurs du Cameroun (2022)

- CHINE : 37,7 %
- FRANCE : 8,0 %
- INDE : 5,9 %
- BELGIQUE : 5,2 %
- UAE : 3,4 %

Top 5 des produits d'exportation du Cameroun

- COMBUSTIBLES, HUILES : 54 %
- BOIS ET OUVRAGES EN BOIS : 13 %
- CACAO ET SES PRÉPARATIONS : 17 %
- PIERRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX : 6 %
- FRUITS ET NOIX COMESTIBLES : 2 %

Top 5 des produits d'importation du Cameroun

- NAVIGATION MARITIME ET FLUVIALE : 8 %
- MACHINES, APPAREILS ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : 7 %
- MACHINES ET ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS : 5 %
- HYDROCARBURES : 5 %
- CÉRÉALES : 7 %

La France

2^{ème} client du Cameroun

2^{ème} fournisseur du Cameroun

Le Cameroun

79^{ème} fournisseur de la France

70^{ème} client de la France



ACCORDS

- **L'Accord de Partenariat Économique (APE)** signé entre le Cameroun et l'Union européenne en 2009 a permis la baisse de 30 à 90 % des droits de douane pour plus de 3 000 catégories de produits en provenance de l'UE.
Malgré les retards liés aux chocs conjoncturels, l'objectif de démantèlement total des barrières douanières à l'horizon 2029 est maintenu.
- **La convention fiscale entre le Cameroun et la France**, signée en 1976 et modifiée en 1997 et 1999, permet d'éviter la double imposition en matière d'impôts sur les revenus, d'impôts sur la succession, de droits d'enregistrement et droits de timbres.
- **Marchés communs régionaux** : le Cameroun fait partie de la **zone de libre-échange d'Afrique centrale** qui comprend les 11 États-membres de la CEEAC et donne accès à un marché de plus de 210 M de consommateurs.
Le pays a en outre ratifié l'accord sur la zone de libre-échange continentale (**ZLECAF**).
- Le Cameroun est membre de l'**Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)** et par conséquent applique des dispositions communes avec 17 autres pays africains, en matière de droit et de juridiction commerciale.

DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

- **Énergie** : projets d'aménagement hydroélectrique : Nachtigal (420 MW - EDF), Kikot (500 MW - EDF), etc. ; projet de reconstruction de la raffinerie Sonara (consultations en cours).
- **Infrastructures** : construction d'un nouveau terminal à conteneurs dans le port de Kribi, extension en eaux profondes du port de Douala (consultations à venir) ; réhabilitation et extension du terminal aéroportuaire de Douala (consultations en cours) ; extension des lignes ferroviaires vers le Tchad, la RCA et le Nigéria (à l'étude).
- **Numérique** : projets de développement des infrastructures de transmission HD (CAMTEL) ; construction d'une liaison sous-marine avec le Brésil (agricoles et pastorales (céréales, tubercules, fruits, bovins, poissons, volailles) ; initiative de l'Union européenne.
- **Tertiaire** : développement de la grande distribution ; + 180 M EUR d'investissements annuels dans le secteur de l'hôtellerie.

SECTEURS PORTEURS



Transformation digitale

- Infrastructures de télécommunication
- Logiciels, confiance numérique
- Solutions fintech, retail tech et Edtech



Sécurité alimentaire

- Boissons (vins, spiritueux, bières, soft-drinks)
- Intrants agricoles (semences, fertilisants, produits phytosanitaires et vétérinaires)
- Ingénierie (conseils, financements, agritech, etc.)
- Infrastructures de transformation et de stockage



Art de vivre et santé

- Infrastructures de santé, dispositifs médicaux et produits pharmaceutiques
- FMCG (cosmétique, textile, home care and appliances)
- Solutions professionnelles pour l'hôtellerie et la restauration



Industries & Cleantech

- Solutions pour l'exploitation des hydrocarbures
- Solutions de génération, de transport et de distribution d'énergie
- Solutions pour la construction de bâtiments et travaux publics
- Infrastructures et équipements de transport
- Machines et équipements industriels



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

En dépit des crises successives qui ont affecté la région ces dernières années, l'économie camerounaise s'est montrée résiliente, grâce à des fondamentaux solides (infrastructures et diversification économique) et aux nombreuses réformes en cours. Toutefois, des efforts importants restent à faire ; sur le plan fiscal, par exemple, les mesures d'élargissement de l'assiette de collecte n'ont pas permis de redistribuer la pression fiscale, laquelle est supportée par une poignée d'opérateurs formels. Des réformes sont également nécessaires pour une meilleure transparence dans la pratique des affaires, la gestion publique et l'accès aux financements. Par ailleurs, la persistance de poches d'insécurité dans certaines régions du pays et les incertitudes autour de la succession du Président, pèsent sur l'évaluation du risque pays à moyen terme, de même que la prépondérance de l'informel. A ces défaillances structurelles, on peut ajouter certaines difficultés conjoncturelles liées, entre autres, à la nouvelle réglementation de change – dont l'application crée actuellement des congestions dans le système de transferts internationaux – et la forte inflation de 2022 qui a eu un impact important sur l'activité économique et sur les comptes publics.

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Entre 2010 et 2021, le stock IDE au Cameroun a plus que triplé, passant de 2 319 M EUR à 8 636 M EUR. En conséquence, l'afflux d'investissements étrangers a pris une forte accélération : + 18 % en moyenne annuelle, entre 2015 et 2019, soit 914 M EUR. Malgré un ralentissement observé en 2020 (550 M EUR) suite à la crise sanitaire, la dynamique semble repartir de plus belle ; 2021 a en effet enregistré des flux entrants d'une valeur de 750 M EUR (+ 36 % en 1 an).

Sans surprise, **le secteur des hydrocarbures** capte près de 1/5^e de ces ressources, notamment dans le cadre de projets de développement gaziers on et off-shore. Parmi les secteurs les plus attractifs aux investissements étrangers, on peut citer la **production d'électricité** pour laquelle intervient EDF, la **distribution**, avec par exemple l'implantation de Carrefour, les **infrastructures portuaires** avec les opérateurs Bolloré et CMA-CGM, les **matériaux de construction**, où l'on retrouve notamment Lafarge-Holcim, l'**hôtellerie** avec l'ouverture de franchises Best-Western ou Onomo, la **finance et les fintech** avec l'arrivée d'opérateurs tels que Binance, Diool, Wecashup. Bien que la France soit un important pourvoyeur d'IDE pour le Cameroun (1 084 M EUR en 2022), les investisseurs chinois, étatsuniens et nigériens, sont également très actifs dans le pays.

POUR ALLER PLUS LOIN

LE GUIDE DES AFFAIRES CAMEROUN 2022

Pour comprendre les spécificités commerciales du pays et vous accompagner dans vos choix : présentation générale, information opérationnelle, revue des secteurs, fiscalité, droit, contacts utiles... autant d'éléments indispensables pour aborder le marché camerounais, ou y accélérer son développement.

A télécharger en ligne en suivant ce lien : <https://www.teamfrance-export.fr/corse/livres-blancs/89937-guide-des-affaires-cameroun-2024>



NOUS CONTACTER

Bureau Business France de Douala

Immeuble Indigo – (4ème étage) Bonapriso

BP 513 Douala

CAMEROUN

douala@businessfrance.fr

© 2024 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.